

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 217 du 10 mars 2025**

CARREFOUR / ORANGE (VAUCLUSE) : LES EMPLOYÉ-ES MOBILISÉ-ES CONTRE LE PASSAGE À LA LOCATION-GÉRANCE, «C'EST JUSTE ABERRANT !»

Les employé-es de Carrefour Orange se sont mobilisés samedi 1er mars devant leur lieu de travail. Ils ont distribué des tracts pour faire entendre leurs craintes quant au passage au statut de location-gérance de leur employeur, prévu le 1er juin.

Ils évoquent une précarisation avec **la perte de 2.500 euros par an en moyenne**, le départ de près de **30 % des anciens salariés**, l'augmentation de la cotisation du régime actuel de mutuelle... Une soixantaine venue de Nantes, Montpellier, Annecy et autres villes de France sont venus soutenir leurs collègues orangeois. La coordination hyper Carrefour, l'union locale et l'union départementale se sont entendues pour informer les salarié-es et dénoncer le plan.

Faire arrêter cette décision !

« Avec des actions en justice, on espère faire arrêter cette décision qui en externalisant toute masse salariale entraîne la précarisation des salarié-es. C'est juste aberrant ! » insiste Rémi Chemin, représentant CGT Carrefour. L'établissement même pourrait être en péril.

À Echirolles (Isère) le magasin a fermé. *« D'autant qu'un repreneur n'a pas les mêmes moyens qu'un gros groupe et va devoir tirer sur la masse salariale, ça signifie un magasin moins bien tenu, moins bien achalandé donc moins attractif. »* Le bassin orangeois pourrait malheureusement en subir les conséquences.

DIX EHPAD MENACÉS DE FERMETURE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : "CE SONT DES PERSONNES ÂGÉES, PAS DU BÉTAIL" !

La fédération hospitalière de France craint **la fermeture d'une dizaine d'Ehpad dans les Hauts-de-France en 2025**. En cause : un déficit trop important qui pousserait l'ARS à regrouper les résidents dans de plus grandes structures. Les résidents, eux, craignent de perdre la proximité avec leurs proches.

Calais, Marseille-en-Beauvaisis et bien d'autres. En tout, ce sont **six Ehpad publics des Hauts-de-France qui ont fermé leurs portes en 2024**. Et cette année, la situation ne semble pas s'améliorer. Frédéric Chéreau, directeur de la fédération hospitalière de France pour les Hauts-de-France, tire la sonnette d'alarme. Il craint que cette année, **dix Ehpad supplémentaires ne soient sur la sellette, dont cinq dans le Nord et cinq dans l'Aisne**.

"On n'a aucune certitude sur la fermeture de ces Ehpad, mais ils sont dans une situation financière qui nous laisse craindre leur fragilité. Ça ne veut pas dire qu'ils vont fermer tous les dix et peut-être qu'aucun ne fermera. Mais quand on voit la situation dans laquelle étaient les Ehpad qui ont fermé ces dernières années, on se dit qu'il y en a dix qui aujourd'hui sont dans une particulière fragilité", précise-t-il.

Fermer pour réaliser des économies !

Ce déficit est estimé à 800 millions d'euros pour l'ensemble de la France en 2023. Frédéric Chéreau l'explique par un manque de rentabilité des Ehpad publics par rapport aux privés : *"Il y a des contraintes en termes de présence de certains personnels dans l'établissement qui ne s'appliquent que pour les Ehpad publics par exemple"*.

Selon lui, la stratégie des différents acteurs qui financent ces établissements (ARS et départements) consisterait désormais à faire des économies d'échelle pour réduire les coûts : *"les dépenses d'un Ehpad de 40 ou 60 lits étaient équilibrables il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui ce n'est plus possible. Il en faut au moins à 80, voire 100. Mais ça signifie repenser les Ehpad, les reconstruire et pour tout ça il faut les budgets. On ne les a pas"*.

Que faire des résidents ?

Alors que faire des résidents lorsque les Ehpad ferment leurs portes ? À Marseille-en-Beauvaisis, ils ont été relogés dans l'établissement de Grandvilliers, à **10 km de là**. C'est à la suite d'une panne de chaudière que les personnes âgées ont rejoint en catastrophe le dernier étage de ce bâtiment partiellement inoccupé.

Une décision qui devait être temporaire jusqu'à ce que l'ARS ne décide de fermer le petit Ehpad du village le 4 décembre 2024. *"C'est un peu dans l'air du temps de vouloir regrouper pour que ça coûte le moins cher possible, mais il faut voir aussi que ce sont quand même des personnes âgées. Ce n'est pas du bétail"*, se désole Isabelle Dubut, le maire.

Risquer d'isoler les personnes âgées !

Dix kilomètres, ça peut sembler dérisoire, mais l'édile n'est pas de cet avis. *"Il y a des familles qui ont un peu de mal pour aller les voir si loin. Parce que quelques fois quand les résidents ont 90 ans, la génération en dessous en a 70. Et ils ne sont pas toujours si mobiles que ça"*.

La maire craint que les résidents soient davantage isolés dans ce nouveau lieu de vie : *"Au lieu de passer dire bonjour à la maman ou au papa très âgés tous les jours ou tous les deux jours, ils y vont moins souvent parce qu'il faut prendre la voiture ou trouver un voisin qui vous emmène parfois"*.

Le petit Ehpad situé juste en face de la mairie, en plein cœur du village, voyait défiler beaucoup de monde et permettait aux résidents de garder quelques-unes de leurs petites habitudes : *"C'était une maison de retraite assez familiale. On allait voir grand-père et grand-mère et puis on en profitait pour dire bonjour aux voisins parce qu'ils se connaissaient. Et puis même l'ancien voisin passait volontiers en allant chercher son pain, mais ils ne prendront pas la voiture pour aller dire bonjour à un ancien voisin"*.

Le problème pourrait concerner **cinq Ehpad du Nord et cinq de l'Aisne cette année**, mais il concerne plus généralement l'ensemble du territoire national. L'an dernier, un rapport du Sénat rappelait que 66 % des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) étaient déficitaires en 2023.

VERALLIA CHÂTEAUBERNARD (CHARENTE) : "L'AUGMENTATION PROPOSÉE RESSEMBLE DAVANTAGE À UNE SANCTION" !!

La CGT de Verallia en appelle aux administrateurs pour régler le conflit social !!!

Alors que les salariés du site de Verallia, à Châteaubernard, en Charente, entament **leur troisième semaine de grève**, la CGT dénonce dans une lettre ouverte aux administrateurs du groupe la *"politique de la peur imposée par la direction"* et se dit inquiète de l'OPA en cours menée par l'un des actionnaires brésiliens du groupe.

Dans une lettre ouverte aux administrateurs du groupe Verallia, ex-filiale de Saint-Gobain, la CGT des différents sites, dont celui de Châteaubernard, en Charente, appelle à *"redonner espoir aux salariés"* et à trouver *"une solution pérenne"* au conflit social débuté le 13 février dernier, à la suite de négociations annuelles obligatoires (NAO) dont les propositions ont été jugées *"irrespectueuses"* et *"déconnectées"* par le syndicat. majoritaire dans le groupe, la CGT appelle la direction à ne pas persister dans *"l'erreur"*.

Dans son courrier, le syndicat explique que les propositions de revalorisation salariale proposée par la direction à l'occasion des dernières NAO ne reflètent pas *"l'implication quotidienne des salariés dans leur travail et au sein de Verallia"* et attend que les administrateurs mettent un terme à la *"politique de la peur imposée par la direction"*. La CGT considère que *"l'augmentation générale qui leur a été proposée ressemble davantage à une sanction qu'à une reconnaissance de leurs efforts"*.

On demande : 1,85%, soit le niveau moyen de l'inflation sur un an.

À l'issue des dernières négociations, les salarié-es s'étaient vus proposer une augmentation annuelle de **0,7 %**, **sans rétroactivité** au 1^{er} janvier, jugée **"largement insuffisante face à une inflation de 1,85 %"**.

Les dernières négociations, semblait augurer d'une issue positive. *"On n'était vraiment pas loin d'un accord, renchérit Dominique Spinali. Mais la direction n'a fait que de la provocation pour faire peser sur nous l'échec des négociations. Elle a juste mis un terme aux négociations."*

Depuis le début du conflit, les salarié-es sont invités à cesser le travail deux heures par jour, en fin de vacation, dans le but de perturber les chaînes de fabrication.

Dans cette lettre ouverte, la CGT prévient : *"Si votre direction persiste à prendre une décision unilatérale plutôt que de chercher un compromis, cela risque d'amplifier le mécontentement des salariés, et serait, à nos yeux, un mauvais choix tant pour le présent que pour l'avenir, sans oublier le climat social sur nos sites. Ne commettez pas cette erreur !"*

Offre publique d'achat !

Le conflit intervient à un moment particulier dans la vie du groupe. Au début du mois de février, l'un des actionnaires, la société brésilienne de gestion d'actifs, BWGI, qui détient 28,8 % du capital de Verallia, annonçait *"étudier la possibilité"* d'initier une offre publique d'achat sur Verallia. BWGI prendrait ainsi le contrôle de Verallia.

La CGT s'inquiète des conditions dans lesquelles sera réalisée cette OPA et surtout, de ses conséquences. *"Nous vous rappelons qu'en 2015, BWGI avait déjà envisagé d'acquérir Verallia avec un autre verrier. Quels sont les objectifs de croissance et de rentabilité poursuivis pour Verallia ? Ce projet implique-t-il des changements dans la structure et l'organisation de l'entreprise ? Quelles garanties peut offrir BWGI concernant le maintien du siège social, la politique d'investissements, la préservation du groupe et de la politique sociale ?"*, interroge le syndicat qui estime que le *"climat actuel sur nos sites, exacerbé par ce conflit, laisse craindre que cette situation reflète la politique future que BWGI compte mettre en place après l'OPA. Ce signal, très inquiétant, renforce les préoccupations des salariés quant à l'avenir de l'entreprise"*.

NAVAL GROUP / LANESTER (MORBIHAN) : UN DÉBRAYAGE DE DEUX HEURES !

Une centaine de salariés du site Naval Group de Lanester (Morbihan) ont débrayé pendant deux heures le jeudi 27 février 2025 pour protester contre une augmentation de salaire que la CGT estime trop faible.

La CGT appelait les salariés de Naval Group à débrayer pour protester contre la proposition d'augmentation générale de 0,4 % faite par la direction dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Sur le site de Lorient (Morbihan), l'appel a été suivi par une centaine de salariés qui ont débrayé pendant deux heures de 7 h 30 à 9 h 30.

Une provocation !

« Une augmentation de 0,4 % c'est tout simplement une provocation. Ça fait en moyenne 38 centimes brut par jour. C'est une injure envers celles et ceux qui créent la richesse de cette entreprise », estime Bruno Le Nézet, le secrétaire général de la CGT Arsenal. Le syndicat demandait une augmentation annuelle brute de 1 800 €. Les négociations ne sont pas terminées. Elles doivent reprendre le 4 mars 2025.

CENTRE MÉDICAL STALINGRAD (PARIS 19ÈME) : KINÉ, OPHTALMO, RADIOLOGUE... LE CENTRE MÉDICAL RISQUE DE FERMER PARTIELLEMENT, LES PATIENTS EN COLÈRE POURSUIVENT LEUR MOBILISATION !

Plusieurs centaines de manifestants se sont réunis à Paris, samedi 1er mars, devant la caisse d'Assurance-maladie du 19e. Ils continuent de se mobiliser contre la fermeture partielle du centre médical Stalingrad. Ces patients redoutent de ne plus avoir accès à toutes les spécialités médicales.

Finies les consultations chez le kinésithérapeute, le radiologue ou l'endocrinologue ?

Hors de question, pour les centaines de personnes qui se sont réunies ce 1er mars à Paris. Elles sont habituées du centre médical Stalingrad, géré par l'Assurance-maladie.

Le centre accueille plus de 30.000 patients chaque année, mais plusieurs de ses services sont menacés de fermeture. D'ici quelques mois, huit services pourraient disparaître.

La poursuite de la mobilisation

Les rangs sont fournis, dans cette manifestation. Parmi les participants et participantes, il y a Claude Fainzang. Cette habituée craint la fermeture de ce centre médical. Il lui permet de se faire soigner à des prix raisonnables. "Il ne faut pas qu'il ferme parce qu'on a un accès aux soins pour tout le monde, quels que soient ses revenus, sans dépassement. C'est vital pour le quartier", estime-t-elle.

Un projet de réduction de l'offre de soins envisagé, alors que la situation médicale du quartier pose problème. "C'est une vraie catastrophe, puisque même l'Assurance-maladie classe ce quartier comme étant une zone un peu en pénurie de médecins", souligne Alain Ivkovic, représentant du syndicat Force Ouvrière.

D'après la caisse régionale d'Assurance-maladie, ce centre ne serait pas assez rentable. Argument difficilement recevable, pour les élus participant à la manifestation. "D'un côté, vous avez ces centres qui s'adressent aux plus précaires, et de l'autre côté, vous avez des grands groupes qui ouvrent des centres, qui optimisent la tarification à l'acte. Ils viennent aspirer tout l'argent, au détriment des centres qui sont là pour les personnes en difficulté", déplore Anne-Claire Bouk, adjointe à la maire de Paris en charge de la santé.

Des répercussions fortes sur les emplois !

Conséquence directe en cas de fermeture partielle : 25 des 75 personnels médicaux et administratifs risquent de perdre leur emploi. Dans la capitale, une quarantaine de centres de santé publics ou associatifs seraient menacés de fermeture. Deux ont déjà fermé leurs portes ces derniers mois.

Les représentants du personnel et des élus ont rencontré le ministre de la Santé. Ils espèrent obtenir une réponse favorable pour toute l'offre de soins, dans ce centre médical.

INEOS À HAMBACH (MOSELLE) : GRÈVE ILLIMITÉE, INQUIÉTUDES AUTOUR DE L'AVENIR DU SITE !

L'usine de production d'Ineos à Hambach, l'ancien site où étaient produites les petites Smart, est le théâtre d'une grève illimitée conduite par la CGT depuis le début de la semaine.

Le syndicat manifeste son inquiétude quant à l'avenir du site où est assemblé le 4x4 Grenadier et dénonce une dégradation des conditions de travail.

Des débrayages en réaction à des tensions internes !

Le mouvement de grève se traduit par des débrayages réguliers, au minimum une heure par semaine. Selon Thomas Di Francesco, délégué syndical CGT chez Ineos Automotive (constructeur anglais), cette mobilisation répond à la demande de la direction d'effectuer une heure supplémentaire de travail hebdomadaire.

Mercredi, les grévistes ont mené une opération de tractage aux abords du site pour sensibiliser les automobilistes à leurs revendications. Ils dénoncent notamment **un manque de transparence sur la production et les stocks**, ainsi qu'une baisse drastique du recours à l'intérim. Alors que l'an dernier, plusieurs centaines d'intérimaires étaient mobilisés, ils ne sont plus que onze cette semaine, un chiffre alarmant pour les syndicats.

Une situation fragilisée par des difficultés d'approvisionnement !

Le site de Hambach a déjà traversé une période difficile l'année passée, marquée par une pénurie critique de sièges due à la faillite d'un fournisseur. Cet incident avait entraîné **l'arrêt de la production pendant trois mois**, jusqu'en janvier dernier. Depuis, la reprise s'effectue dans un contexte incertain, avec des ventes qui, selon la CGT, ne seraient pas à la hauteur des attentes.

En outre, les garanties accordées aux salariés lors de la reprise du site en 2020 expireront au 31 janvier 2026. *"Au-delà de cette date, en cas de difficultés, il ne restera que le minimum légal pour les salariés"*, alerte Thomas Di Francesco, qui demande une prolongation de ces protections.

MMT-B À BLANQUEFORT (GIRONDE) : 230 EMPLOIS MENACÉS !

L'entreprise MMT-B, qui produit des boîtes de vitesse sur le site de l'ancienne usine Ford de Blanquefort, en Gironde, va lancer un plan de sauvegarde de l'emploi prévoyant **la suppression de 230 postes d'ici fin 2025**.

Ce plan, qui devrait débuter à la mi-mars, intervient dans un contexte de forte baisse des commandes, menaçant l'avenir du site industriel.

Une baisse drastique des commandes !

Principal fournisseur de Ford, MMT-B anticipe une chute significative de ses ventes : -27 % en 2025, puis -38 % en 2026. En conséquence, l'entreprise pourrait perdre 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025, puis 18 millions en 2026. Cette baisse s'explique notamment par l'évolution du marché automobile, marqué par le passage aux véhicules électriques et l'essor des boîtes automatiques au détriment des modèles manuels.

À ces difficultés commerciales s'ajoutent des problèmes d'approvisionnement, MMT-B dépendant de la société AMIS, placée en redressement judiciaire en octobre dernier.

Un site en perte de vitesse !

Autrefois fleuron de l'industrie automobile girondine, l'usine de Blanquefort a connu des années prospères, **employant jusqu'à 3.600 personnes dans les années 1990**. Mais le départ de Ford en 2019 avait déjà marqué un tournant, **ramenant les effectifs à 700 salariés**. Aujourd'hui, sur les **430 employés encore en poste, plus de la moitié risquent d'être touchés par ce PSE**.

Propriété du fonds d'investissement allemand Mutares depuis 2023, l'entreprise peine à diversifier son activité. Pour le délégué syndical, cette situation résulte d'une stratégie hasardeuse : *"Nous étions sur un monoclient et un monoproduit. Ils ont essayé de diversifier, mais aujourd'hui, on voit que cela n'a pas fonctionné."*

Le plan de départs volontaires sera présenté aux représentants du personnel lors d'une réunion prévue le 13 mars. L'enjeu sera notamment de connaître les conditions financières proposées aux salariés concernés. Malgré cette restructuration, les syndicats espèrent encore l'arrivée de nouveaux clients pour préserver l'avenir du site et maintenir une activité industrielle en France.

CHALLANCIN À SAINT-HERBLAIN (LOIRE-ATLANTIQUE) : LES SALARIÉ-ES EN GRÈVE !

Ça bouge chez Challancin à l'agence de Saint-Herblain ! Les Travailleurs de Cholet sont en grève depuis le 18 février 2025 et ceux de Doué la Fontaine ont rejoint le mouvement depuis le 20 février ! De plus, nous avons des appels téléphoniques de salarié-es de toute la France dénonçant les mêmes problématiques. En effet, comme dans toute l'entreprise, les Travailleurs de Challancin sont excédés par le management agressif et les mauvaises conditions de travail.

Les Travailleurs avec la C.G.T. ont pris la décision de lutter, de relever la tête et de dire **PLUS JAMAIS ÇÀ !!!** Ils réclament le règlement d'heures impayées et des régularisations de contrats, entre autres revendications. Épaulés par l'Union Locale CGT de la région Choletaise, ils vont saisir en référé le conseil de prud'hommes dans un premier temps et sur le fond dans un deuxième temps.

Plus question de laver son linge sale en famille !!! À Cholet, les employés du groupe de nettoyage Challancin (11.000 salariés et 50 agences en France) sont en colère et le font savoir. Dans la zone du Cormier où est située la succursale choletaise, qui emploie une trentaine d'agents, des affiches attachées sur des palettes ont fleuri sur les

trottoirs. « Payez-nous les heures supp », « On n'est pas vos esclaves », « Abus de pouvoir » ... A Doué la Fontaine, les salarié-es demandent juste un bon équipement de protection individuelle. La direction régionale de Challancin, basée à Saint-Herblain (Loire-Atlantique) a refusé de recevoir les salarié-es accompagnés avec un représentant CGT tout en préférant les rencontrer seul. Les salarié-es ont refusé sentant le coup de Trafalgar de la Direction.

L'Union Locale de la Région Choletaise a donc pris contact avec la présidente du Groupe ainsi que la Direction Régionale qui a accepté de recevoir une délégation de trois personnes, dont le responsable de la section syndicale CGT de Challancin.

Parmi les cas propres de chaque salarié, les revendications sont les suivantes :

Halte aux conditions de travail dégradées !

Halte aux erreurs de paie et à la non-prise en compte des heures supplémentaires ou majorées !

Halte à la gestion des équipes par le stress !

Halte à la rentabilité sans matériel adapté !

Demande des documents sociaux conforme et non trafiqués !

Paiement des heures de grève !

Chez Challancin comme ailleurs dans la propreté, relevons le défi du respect et des bonnes conditions de travail.

Tous unis et solidaires!

CHU / VESOUL (HAUTE-SAÔNE) : "BURN-OUT, MALTRAITANCE, ENFANTS EN DANGER...", LES INFIRMIÈRES EN PÉDIATRIE DU GROUPE HOSPITALIER DE LA HAUTE-SAÔNE DÉNONCENT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Lundi 3 mars, une grève a démarré au sein du groupe hospitalier de Haute-Saône et notamment au sein du service de pédiatrie, situé à Vesoul. Les infirmières dénoncent leurs conditions de travail et s'inquiètent pour les enfants pris en charge.

"Burn-out, maltraitance, enfants en danger". Ces mots sont inscrits sur une banderole, installée sur la façade du groupe hospitalier de la Haute-Saône, à Vesoul. Lundi dernier, le syndicat CGT a lancé un mouvement de grève pour dénoncer les conditions de travail des agents du GH70 et notamment au sein du service pédiatrie.

Les premières concernées sont les infirmières du service pédiatrique. Dans ce service, des enfants de 0 à 18 ans sont soignés. *"Il manque 5 agents dans ce service. Pour l'instant on nous dit que les infirmières qui restent doivent travailler en dégradé. Il n'y a pas de dialogue avec la direction"*, a détaillé Edith Marsot, secrétaire CGT.

Plusieurs infirmières sont en arrêt de travail pour une longue durée et n'ont pas été remplacées. Le syndicat réclame notamment la fermeture momentanée de l'hôpital de jour, pour que les infirmières puissent travailler plus sereinement et dans de meilleures conditions.

"On nous dit d'être un peu plus fermes avec les enfants" !

Deux infirmières du service concerné ont accepté de témoigner de manière anonyme pour France 3 Franche-Comté. Elles sont en grève depuis lundi 3 mars, mais sont "**assignées**", c'est-à-dire qu'elles sont dans l'obligation de poursuivre leurs missions au sein du service pédiatrique.

Elles dénoncent un quotidien de travail devenu invivable en raison d'un sous-effectif chronique. *"Sur la banderole, on a voulu marquer le coup avec des mots forts, mais c'est une réalité de service, une réalité de terrain. C'est du stress, on ne sait pas comment agir en cas de situation d'urgence. Cela fait plusieurs mois qu'on crie à l'aide, qu'on lance des appels"*, nous explique l'une d'elles. Elles se disent "**en danger**", "**non écoutées**", et même "**maltraitées**" par leur direction. *"On ne pourra pas assurer la sécurité des petits patients avec cinq infirmières en moins"*, se désolent-elles.

Comme toujours dans les cas de services hospitaliers en sous-effectif, en plus de l'état psychologique et physique des personnels soignants, c'est la prise en charge des patients qui se dégrade. *"On nous demande d'aller plus vite puisqu'on est moins nombreuses. Nous, ce qu'on nous dit, c'est d'être un peu plus fermes avec les enfants. Nous ne voulons pas travailler comme ça. On nous demande de bâcler notre prise en charge"*, alerte l'une d'elles.

La grève se diffuse à tous les services !

Un second mouvement de grève a débuté le mercredi 5 mars à 7h, pour l'ensemble des agents du GH 70, *"pour à peu près les mêmes motifs que la pédiatrie auxquels s'ajouteront les cycles de travail que notre directrice a imposé sous la forme d'un 49.3"*, dénonce le syndicat CGT.

Selon Ludovic Mangin, secrétaire Général de la CGT, *"cela va provoquer une dégradation de la vie professionnelle et privée des agents, et donc une nouvelle vague de départs massifs, faisant suite à d'autres vagues"*.

Une manifestation est prévue le 10 mars, en soutien aux personnels soignants du groupe hospitalier de Haute-Saône.

SANTÉ : 300 MÉDECINS ÉTRANGERS EXERCANT EN FRANCE ENTAMENT UNE GRÈVE DE LA FAIM !

"On tient à bout de bras certains hôpitaux" et "on se retrouve dans une précarité inadmissible", s'exaspère le diabétologue Abdelhalim Bensaïdi qui dénonce l'absence de régularisations pourtant promises par l'ancien Premier ministre Gabriel Attal et Emmanuel Macron.

Plus de 300 praticiens à diplôme hors-Union européenne en France (padhue) ont entamé mercredi 5 mars une grève de la faim. La grève de la faim doit durer trois jours, avant une manifestation prévue samedi devant le ministère de la Santé.

Les padhue protestent contre l'absence de régularisations accordées, pourtant promises par l'ancien Premier ministre Gabriel Attal et Emmanuel Macron en janvier 2024, pour lutter contre les déserts médicaux. Les padhue sont des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et sages-femmes ayant obtenu leur diplôme dans un pays hors de l'Union Européenne et exerçants en France. **Ils sont près de 5.000 en France.**

"On a utilisé tous les moyens, tous les recours", soupire Abdelhalim Bensaïdi, diabétologue à l'hôpital de Nanterre depuis plus de six ans. Pour être régularisés, ils doivent passer des épreuves de vérification des connaissances, surnommées EVC. Sauf que lors de la dernière session, 20% des places qui devaient être attribuées n'ont pas été accordées. "Il y a eu des gens qui ont été recalés alors qu'ils ont obtenu plus que la moyenne", s'indigne le docteur Bensaïdi, qui dénonce une décision "arbitraire".

"On se retrouve dans une précarité inadmissible", poursuit le diabétologue. **À poste équivalent, leur salaire est trois fois moins élevé qu'un titulaire français et ils n'ont pas la garantie de pouvoir rester sur le territoire, car leurs contrats sont renouvelés tous les six mois.** "On a eu des promesses du président de la République et de l'ancien Premier ministre, et on ne les voit pas. On tient à bout de bras certains hôpitaux. On souhaite juste être reconnus à notre juste valeur", explique-t-il.

MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LES PORTS: POUR LA FNPD CGT, «LE GOUVERNEMENT DOIT RESPECTER SES ENGAGEMENTS» !

En 2022, le président de la République a affirmé, lors d'un déplacement au Havre, que « la réforme des retraites ne s'appliquera pas aux ouvriers dockers ». Depuis, les gouvernements successifs brillent par leur absence de réponses aux demandes de la FNPD CGT.

La FNPD CGT durci le mouvement !

Dans ce contexte, le principal syndicat des ouvriers dockers et portuaires s'engage dans un combat par des mouvements sociaux dans les ports. Après les différentes actions menées en janvier et février, la FNPD CGT a décidé, le 24 février, de durcir les mouvements. Elle appelle à quatre heures d'arrêt de travail, entre 10h et 16h, les 4, 6, 10, 12, 14, 24, 26 et 28 mars. De plus, du 18 mars au 20 mars, le syndicat appelle à 72 heures d'arrêt avec **une opération « ports morts » le 18 mars.**

Le temps des réponses !

Des actions qui veulent embarquer à l'ensemble des salariés des ports. « Les mouvements du mois de février ont été largement suivis. Nous appelons l'ensemble des salariés de tous les ports français à se mobiliser pour inciter le gouvernement à nous répondre », déclare Tony Hautbois, secrétaire général de la FNPD CGT. En effet, le syndicat souhaite des réponses. « Nous avons négocié et présenté nos propositions. Ce temps est fini. Nous voulons des réponses concrètes, **notamment sur l'amiante.** La situation actuelle relève de l'entière responsabilité du gouvernement. »

Financer par l'État l'allongement de la pénibilité !

Pour aller plus loin, la FNPD CGT a envoyé un courrier au président de la République le 25 février. Une lettre dans laquelle le syndicat retrace les différentes étapes depuis avril 2022. Il souligne son intention d'arriver à une solution en rappelant sa décision de suspendre des mouvements sociaux en septembre 2023. Cependant, ces discussions ont subi les effets des remaniements gouvernementaux intervenus à l'automne 2023. En février 2024, le gouvernement ouvre de nouvelles discussions avec une proposition de financer par l'État un allongement du régime de pénibilité de six mois.

Étendre le régime de l'amiante jusqu'en 2027 !

La FNPD CGT rappelle qu'à l'époque elle a refusé cette proposition. « C'est inacceptable (**six mois pour compenser deux ans de travail supplémentaires**) d'autant plus qu'il existe un problème d'équilibre du régime de pénibilité de la branche », indique la FNPD CGT dans son courrier à l'Élysée. De son côté, **le syndicat souhaite une extension du régime de l'amiante jusqu'en 2027**, « comme c'est le cas pour beaucoup d'entreprises et de secteurs d'activités ». Le précédent ministre des Transports, François Durovray, a assuré disposer d'un mandat pour négocier sur l'amiante. Or, avec le remaniement ministériel, la situation a changé. « **Nous nous retrouvons**

aujourd'hui face à un gouvernement qui fait machine arrière et qui refuse la porte de sortie de l'amiante : c'est incompréhensible », s'indigne la FNPd CGT.

Le gouvernement doit apporter une solution !

Le régime de l'Acaata, pour l'amiante, demeure sur une pente ascendante. *« Il faut ajuster le dispositif, continue Tony Hautbois. C'est une question de volonté politique. Le gouvernement souhaite en faire un outil de prévention alors qu'aujourd'hui des salariés sont toujours touchés par les conséquences de l'amiante. »* Quant au financement, il attend du gouvernement qu'il apporte une solution. *« La présence de l'amiante est le fait des gouvernements de ces dernières décennies. C'est à lui de trouver un financement. »*

L'amiante, une question de santé publique !

L'amiante reste un sujet d'actualité dans les ports. Après la première étude faite en 1999, le gouvernement de l'époque a reconnu que **l'amiante était présente dans 15 ports**. En 2022, lors d'une nouvelle étude réalisée par l'administration, **neuf autres ports se sont ajoutés à la liste**. *« Nous voulons être considérés au même titre que les autres secteurs d'activité. L'État doit assumer sa responsabilité. Il s'agit d'une question de santé publique. »* De plus, ce dispositif de l'amiante permettrait de rééquilibrer la pénibilité.

Le respect des engagements du gouvernement !

Sans une réponse claire et précise du gouvernement sur ces points, la FNPd CGT maintiendra ses modalités d'action au mois de mars, et la menace plane au-delà. *« Nous déciderons collectivement des actions à mener en avril si nous n'avons pas de réponses »*, indique Tony Hautbois.

La détermination des ouvriers dockers et portuaires demeure sans failles. *« Nous sommes aussi attachés à notre outil de travail et nous voulons une issue favorable pour reprendre le travail. Il suffit pour cela que le gouvernement respecte ses engagements »*

MONDE

AFRIQUE DU SUD : ARCELORMITTAL CESSERA SA PRODUCTION D'ACIER LONG D'ICI AVRIL!

ArcelorMittal Afrique du Sud cessera sa production d'acier long d'ici avril de cette année après que les discussions avec le gouvernement ont échoué à éviter la fermeture de l'usine, a déclaré l'entreprise vendredi.

La fermeture prévue des opérations déficitaires de production d'acier long, imputée à la faible demande intérieure et à la concurrence des mini-usines locales de recyclage de ferraille, ainsi que des importations en provenance de Chine, devrait avoir **un impact sur 3.500 emplois directs et indirects**.

Les activités d'ArcelorMittal Afrique du Sud dans le domaine de l'acier long produisent du matériel de clôture, des rails, des tiges et des barres utilisés dans les secteurs de la construction, de l'exploitation minière et de l'industrie manufacturière.

L'unité sud-africaine du deuxième sidérurgiste mondial a déclaré qu'elle commencerait à fermer ses hauts fourneaux au cours de la première semaine de mars. La production sera arrêtée à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril.

L'arrêt définitif en vue d'un entretien et d'une maintenance sera pleinement mis en œuvre au cours du deuxième trimestre 2025.

Au début du mois, l'entreprise avait annoncé un report de la fermeture des activités sidérurgiques de longue durée, invoquant des pourparlers avec le gouvernement.

"Les éléments structurels conduisant à la fermeture de l'activité acier long n'ont toujours pas été abordés malgré des discussions approfondies", a déclaré l'entreprise dans un communiqué.

"Nous n'avons pas pu éviter ce qui sera un impact négatif significatif sur l'économie", a-t-elle ajouté.

ArcelorMittal Afrique du Sud souhaitait que le gouvernement supprime une taxe sur les exportations de ferraille qui, selon elle, favorisait les recycleurs.

L'entreprise souhaitait également que le gouvernement impose des droits d'importation et cherchait à négocier une baisse des coûts de l'électricité et du transport ferroviaire de marchandises.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurons les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

